

Agréé par l'ETAT par arrêté N° 022 / MINEFOP / SG / DFOP / SDGSF / SACD du 04 janvier 2016

TERMES DE REFERENCE DU SEMINAIRE

LES SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES AUX STANDARDS DES BANQUES MULTILATERALES

(BANQUE MONDIALE, BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT)

DU 28 AOUT AU 01 SEPTEMBRE 2023

YAOUNDE - CAMEROUN

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les questions environnementales et sociales telles que ; les changements climatiques, la dégradation des écosystèmes, la perte de la biodiversité, les droits de l'homme, le souci du bien-être des communautés locales, la diversité et l'inclusion constituent de nos jours une préoccupation majeure de tous les acteurs au plan Local, Régional et Mondial. La dégradation de l'environnement a atteint un niveau inégalable depuis quelques décennies. Les principaux facteurs sont d'ordres anthropique et naturel. Pour inverser cette tendance, les entreprises et les organisations sont de plus en plus soumises à des réglementations strictes et à des exigences de responsabilité sociale pour minimiser leur impact négatif sur l'environnement.

En effet, les sauvegardes environnementales et sociales visent à éviter, minimiser, bonifier, atténuer et/ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs des projets et programmes, à assurer que les impacts environnementaux et sociaux durant les phases de préparation et de mise en œuvre soient évalués de façon appropriée, à fournir un mécanisme pour la consultation des populations potentiellement affectées et à divulguer les informations pertinentes auprès de celles-ci par le projet ainsi qu'aux parties prenantes.

Par conséquent, ces sauvegardes permettent de déterminer la faisabilité et l'efficacité de ces activités de développement dans le cadre des projets et programmes des banques multilatérales. Ces derniers permettent de minimiser ou d'atténuer les impacts néfastes des activités de développement sur les populations et l'environnement.

Ainsi, ces questions environnementales et sociales sont devenues si importantes que le non-respect des Exigences des Sauvegardes Environnementale et Sociale peut avoir de graves conséquences sur la préparation, l'exécution et/ou le suivi-évaluation d'un projet ou programme financés par les banques multilatérales dans l'atteinte des objectifs du projet/programme.

On constate donc que certains projets n'aboutissent pas ou sont suspendus pour de longues durées pour cause du manque de connaissances ou non-respect des mesures de Sauvegardes Environnementale et Sociale dans l'exécution des projets/programmes.

Ce qui à l'évidence, occasionne des retards dans l'atteinte des résultats du projet et par ricochet, une mauvaise performance du projet, une compromission pour le financement additionnel d'un projet ou sa phase suivante, un manque à gagner pour les pays qui perdent ainsi des ressources et le maintien des populations dans la précarité par manque d'infrastructures et d'équipements.

Il se pose alors un problème de faible prise en compte des questions de Sauvegardes Environnementale et Sociale dans la constitution des équipes de préparation, de mise en œuvre et d'exécution des projets et programmes ainsi qu'un démarrage tardif dans la préparation des instruments de sauvegarde. A cela, il faut ajouter le profil souvent inadéquat des consultants qui ne sont pas assez outillés et manquent d'expertise dans le domaine des politiques de Sauvegardes Environnementale et Sociale.

Il est donc évident que les Pays Africains ont un besoin pressant d'Experts en Sauvegardes Environnementale et Sociale maîtrisant les Politiques, les Procédures et les Directives Environnementales et Sociales des bailleurs de fonds, capables d'assister les Ministères, les Institutions, les Unités de Gestion de Projets et les bureaux d'études dans l'élaboration des instruments de Sauvegardes environnementale et sociale ainsi que leurs implémentations dans la mise en œuvre des projets/programmes.

C'est face cette insuffisance et proposer des mesures durables, que le Centre d'excellence de formation professionnelle en gestion environnementale et sociale du Centre Africain de Recherches Forestières Appliquées et de Développement (CARFAD INSTITUTE), propose cette formation sur les Sauvegardes Environnementales et Sociales selon les standards des banques multilatérales pour renforcer la capacité des consultant(e)s et former des spécialistes à la maîtrise des outils et mesures de sauvegarde environnementale et sociale dans l'exécution des projets/programmes de développement.

Cette formation pratique et qualifiante s'inscrit dans le cadre des séminaires ouverts au public du programme de formation des auditeurs consultants en gestion environnementale et sociale, et gestion sociale, Genre et Violences Basées sur le Genre (VBG) qui a débuté le 7 novembre 2022.

2. APERCU GENERAL SUR LES ORGANISATEURS

2.1. Aperçu général sur le cabinet CARFAD

Créée le **04 janvier 1994**, légalisée le 30 juin 1995, le CARFAD a effectivement démarré ses activités le **02 février 1996**.

Le CARFAD a été mis sur pied pour apporter sa contribution à travers la recherche – action, au développement durable du Cameroun et de l'Afrique. La mission de CARFAD est d'assurer la gestion et la protection de l'environnement ainsi que la valorisation des ressources naturelles dans l'intérêt des populations riveraines de ces ressources.

Son efficacité réside dans la multidisciplinarité de ses membres comprenant entre autres des ingénieurs, des aménagistes, des horticulteurs, des anthropologues, des sociologues, des géographes et des gestionnaires de l'environnement auxquels il faut associer un réseau d'experts internationaux reconnus et compétents. Les principaux domaines d'intervention du CARFAD sont ; Études d'impacts environnementaux des projets de développement ; Audits environnementaux des projets de développement ; Suivi environnemental des projets ; Agroforesterie ; Foresterie communautaire et promotion des produits forestiers non ligneux ; Formation, éducation, communication environnementale et agroforestière ; Sensibilisation/animation des populations sur les enjeux environnementaux des projets de développement ; Intégration du genre dans le processus du développement rural ; Planification communautaire ; Culture, environnement et gestion durable des ressources naturelles ; Conception et exécution des projets en environnement et gestion des ressources naturelles; Changements climatiques.

2.2. Aperçu général sur le centre de formation professionnelle CARFAD INSTITUTE

Le 04 janvier 2016, le CARFAD a fait un saut qualitatif pour mettre en place le CARFAD INSTITUTE qui est un centre d'excellence de formation professionnelle en gestion environnementale et sociale, agréé au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) du Cameroun.

Situé à Total Mélen au 3^{ème} étage de l'immeuble Saint Antoine, CARFAD INSTITUTE offre une formation pratique aux acteurs du monde du travail, aux retraités en voie de reconversion, ainsi qu'aux jeunes diplômés des universités.

Le Centre a pour principale mission de contribuer, de manière générale, à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle. Pour ce faire, il se donne comme objectif premier de former des hommes et des femmes préparés à gérer notre environnement, dans le souci de promouvoir un développement harmonieux et juste qui concoure au bien-être de tous. De manière spécifique, il s'agit de :

- offrir une formation adaptée aux adultes en prenant en compte l'andragogie;
- donner l'opportunité aux entreprises et institutions du milieu de perfectionner leur personnel;
- outiller les jeunes et des personnes en reconversion des compétences et expériences nécessaires pour leur intégration socioprofessionnelle
- contribuer au renforcement des capacités du personnel exerçant dans le domaine.

CARFAD INSTITUTE développe son offre de formation autour des formations longues (12 mois en cours du soir), les séminaires et les formations à la carte.

3. OBJECTIFS DU SEMINAIRE

3.1 Objectif général

Le Programme de formation en Sauvegarde Environnementale et Sociale vise à former et/ou à renforcer la capacité des membres des unités de gestion des projets (UGP) et toute personne souhaitant acquérir des connaissances solides dans le domaine de la Sauvegarde Environnementale et Sociale, conformément aux politiques et directives de la Banque mondiale (BM) et autres bailleurs tels que la Banque Africaine de Développement (BAD).

3.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Prendre connaissances des Politiques de Sauvegarde Environnementale et Sociale des banques multilatérales ; Banque mondiale, Banque Africaine de Développement (BAD), Société Financière Internationale (SFI), etc. ...) ;
- Maîtriser les outils de Sauvegarde Environnementale et Sociale ;
- Mise en œuvre des politiques de sauvegarde environnementale et sociale dans le cycle des projets
- Comprendre les outils de sauvegarde environnementale et sociale
- Maîtriser les mécanismes et outils de suivi-évaluation.

4. RESULTATS ATTENDUS

Ce programme permettra à tout participant de se lancer immédiatement dans le conseil et de l'assistance technique auprès des organisations publiques et entreprises privées et d'être compétitif sur le marché de la consultance partout dans le monde.

Les personnes ainsi formées deviendront une ressource hautement qualifiée pouvant apporter une assistance de qualité auprès des organismes du domaine de l'environnement avec un accent sur les exigences des grands bailleurs de fonds nationaux et internationaux.

Au terme de cette formation, vous saurez :

- former et assister des UGP des nouveaux projets dans la préparation et l'exécution des projets en matière de Sauvegardes Environnementale et Sociale ;
- Comment assister les UGP et les équipes de mise en œuvre de projet dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des documents de Sauvegardes Environnementales et Sociales (CGES, EIES, PGES, CPR, PAR, MGP, PGM, etc.) ;
- Comment élaborer les différents outils de Sauvegardes Environnementales et Sociales (CGES, EIES, PGES, CPR, PAR, MGP, PGM, etc.) selon les standards des Banques Multilatérales (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement) ;
- Comment faire objectivement la revue de tous documents de Sauvegardes Environnementale et Sociale ;
- Comment assister les Entreprises attributaires des marchés de travaux (Route, Eau, Electricité, Mines, etc.) dans la mise en œuvre du projet dans le respect des normes en Sauvegardes Environnementale et Sociale.

5. PROGRAMME DE FORMATION

La formation sera axée sur les points suivants :

Module 1 : Enjeux de la Sauvegarde Environnementale et Sociale dans le contexte du développement durable ;

Module 2 : Méthode d'élaboration des principaux instruments de Sauvegardes Environnementale et Sociale : (Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), Audit Environnemental et Social (AES), Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Plan d'Action de Réinstallation (PAR), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGM)) ;

Module 3 : Cadre juridique et institutionnel national et celui des Banques Multilatérales de Développement en matière de Sauvegardes Environnementale et Sociale ;

Module 4 : Revue des instruments de Sauvegardes Environnementale et Sociale : CGES, EIES, PAR, PGES, MGP (Exigences de la BM et la BAD) ;

Module 5 : Mise en œuvre des instruments de Sauvegardes Environnementale et Sociale et indicateurs de performance : CGES, EIES, PAR, MGP (Exigences de la BM et la BAD).

6. PROFIL DES FORMATEURS

Le module sera dispensé par des formateurs spécialistes des Sauvegardes Environnementales et Sociales.

Formateur principal : **Pr ISSA MAMAN SANI,**

- Directeur du Département des Sauvegardes et Conformité Environnementale et Sociale de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Ancien Conseiller Régional pour les Sauvegardes Environnementales et Sociales de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale (Angola, Bénin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Libéria, Mauritanie, Mali, Niger, Nigeria, Sao Tome et Principe, République du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Togo).

7. PUBLIC CIBLE

- Jeunes diplômés voulant faire carrière dans l'environnement ;
- Retraités en cours de reconversion professionnelle ;
- Consultants indépendants ;
- Responsables environnemental et social dans les entreprises (QHSE) ;
- Spécialistes des sauvegardes environnementales et sociales dans les projets des banques multilatérales ;
- Personnels d'ONG internationales et nationales ;
- Personnels de bureaux d'études ;
- Responsables dans les services centraux et déconcentrés de l'administration
- Membres des comités interministériels de validation des rapports d'étude en Evaluation environnementale et Sociale ;
- Praticiens en sciences sociales (sociologue, anthropologue, Géographe, économiste, historien, juriste, etc.

8. PERIODE, LIEU ET HORAIRES DU DEROULEMENT DE LA FORMATION

08h30 – 10h30 : Formation

10h30 – 11h00 : Pause-café

11h00 – 13h00 : Formation

13h00 – 14h00 : Pause déjeuner

14h00 – 16h00 : Formation

La formation se déroulera en présentiel sur cinq (05) jours du 28 août au 1 septembre 2023 à l'hôtel TOU'NGOU, **Yaoundé - Cameroun.**

8.1. Soumission des dossiers de candidature

Les personnes intéressées par cette offre de formation devront faire leur préinscription en remplissant la fiche de préinscription en ligne sur le lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeILREx7rYYnyzpmVCiLccFoVmm7U_J_dAwUjuhhH5XcyOqrQ/viewform?usp=pp_url ou soumettre un dossier physique dont le formulaire peut être retiré au siège du CARFAD ou téléchargé sur le site web www.carfadcameroun.org.

8.2. Procédure de sélection

L'inscription se fera par appel à candidature en deux phases :

1^{ère} phase : Présélection des candidats et établissement d'une liste des candidats les plus qualifiés ;

2^{ème} phase : Les candidats présélectionnés seront invités à s'acquitter des frais de participation selon le chronogramme définis au point 10.

NB : Seuls les candidats ayant satisfait aux exigences financières dans les délais requis seront invités à la formation.

10. FRAIS DE PARTICIPATION

L'inscription à la formation est gratuite. Les frais de participation s'élèvent à :

- Personne physique : **490 000 F CFA** ;
- Entreprise : **600 000 F CFA**

11. CONDITIONS DE PAIEMENT

▪ Personnes physiques

- 1^{ère} tranche de 200 000 Frs à payer au plus tard le 10 août 2023;
- 2^{ème} tranche de 150 000 Frs à payer au plus tard le 20 août 2023;
- 3^{ème} tranche de 140 000 Frs à payer au plus tard le 28 août 2023.

▪ Entreprises

- Les frais de participation sont payables en une seule tranche au plus tard le 28 août 2023.

Après la sélection des dossiers de candidature, la validité de l'inscription est subordonnée au paiement des frais de participation selon l'échéancier ci-dessus.

12. MOYENS DE PAIEMENT

Les frais de participation sont payables par :

- Virement bancaire au compte suivant **10005 00010 00472631001 94** au nom du **CARFAD** à Afriland First Bank);
- Chèque ;
- MTN Mobile money (672 24 18 42)

Date limite de Pré- inscriptions : 25 août 2023.

13. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Des salles de formation modernes et climatisées ;
- ✓ Une pédagogie pour adultes ;
- ✓ Une connexion internet haut-débit ;

Opportunités offertes aux participants étrangers

- ✓ Accueil à l'aéroport ;
- ✓ Assistance à l'installation.

NB : Nombre de places très limité. A candidature égales, la priorité sera accordée à la personne ayant déposé son dossier en premier.

CONTACTS :

E-mail : carfadinstitute@gmail.com

Tél : (+237) 222 31 08 92

WhatsApp: (+237) 672 24 18 42

Facebook: Carfad Institute <https://www.facebook.com/Carfadinstitute>